



# VISITES DE VERGERS BIO

Animées par le Centre Technique de l'Olivier  
en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Aude

**Le 7 octobre 2011  
à Agel (34)**

**Utilisation d'argiles sur Lucques pour lutter contre la mouche de l'olive  
chez Gérard MATET**

## Les démonstrations

Dans le cadre du programme Olea 2020, l'AFIDOL a mis en place un programme de démonstrations de techniques culturales en oléiculture biologique. Ce programme est géré par le Centre Technique de l'Olivier, en collaboration avec de nombreux partenaires techniques (Chambre d'Agriculture, Civambio, CETA...). Les démonstrations ont lieu sur des vergers sélectionnés, où les producteurs ont mis en place des méthodes de production biologique. C'est en tout 16 vergers, répartis sur tous les départements oléicoles français, qui accueillent cette année des comparaisons de méthodes ou de nouvelles stratégies combinant plusieurs techniques adaptées à ce type de production. Les parcelles sont suivies par un technicien qui conseille l'exploitant et réalise une analyse des résultats obtenus. Ce travail est présenté lors d'une visite du verger, ouverte à tous les producteurs qui souhaitent convertir leur exploitation au bio. Toutes les dates sont disponibles sur [www.afidol.org](http://www.afidol.org)

## Le verger en démonstration

Mr Matet Gérard a planté son verger irrigué en 2001 dans le cadre du plan de relance oléicole, par ailleurs l'exploitation comptait déjà des vieux oliviers recépés de 1956. Les variétés choisies sont Picholine, Lucques, Olivière, Aglauda. C'est en 2010 que l'exploitation se reconvertisse en agriculture biologique et obtient sous le contrôle d'Ecocert, la mention « reconversion en AB, pour qu'en 2013 obtenir «production AB» ». Gérard y implante depuis des nichoirs destinés à différentes espèces, mésanges, hirondelles et même abris pour chauves souris.

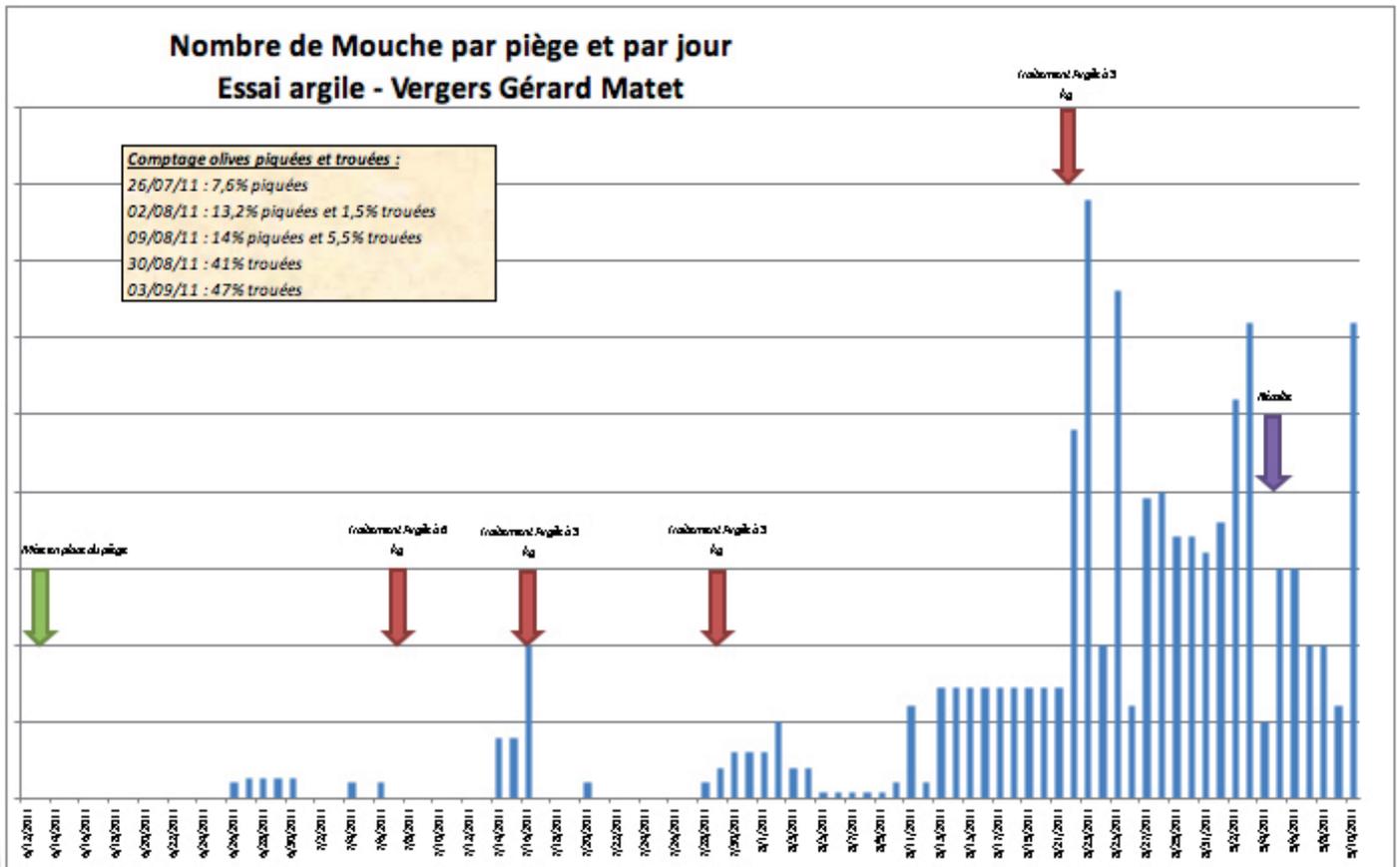
Dans ce verger c'est les rangs de la variété Lucques qui ont reçu les applications d'argile.



Travaux financés par l'Union Européenne, France AgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007. L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2009/01.



## Les résultats



## Conclusion

Cette année a été une année record pour l'importance des populations de mouches de l'olive. Par ailleurs, la variété Lucques sur laquelle s'est déroulée cette démonstration s'avère très attractive, et de plus sa valorisation en olive de table verte impose des contraintes strictes (moins de 2% d'olives dégradées).

Aux vues de ces remarques, la perte d'environ 50% n'est pas négligeable, mais peut se limiter les années «normales» à des dégâts acceptables pour les producteurs.

Une seconde étape sera dans les mois qui vont suivre, de noter les caractéristiques organoleptiques de ces olives désamérisées, par un jury compétent.

A prévoir pour l'an prochain

- Positionner un premier passage à pleine dose très tôt. (sous couche)
- Refaire un 2ème passage très proche du 1er à 1/2 dose afin de fixer la tenue des applications suivantes.

## Remerciements

à Gérard Matet pour avoir accepté cette démonstration et nous avoir accueilli sur sa parcelle.

